

Centre de supervision urbain

Depuis le 1er février 2016, le Centre de Supervision Urbain (CSU) est opérationnel. Le dispositif de vidéo-protection aubagnais est composé de cent-dix caméras installées sur la voie publique, qui filment à 360°, ainsi qu'un poste de commandement de la sécurité urbaine (PCSU), pilotée depuis de s opérateurs qui visionnent les images vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

Après avis de la Commission départementale, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a délivré une autorisation pour cinq ans concernant cet équipement. La vidéo-protection est par ailleurs contrôlée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et le Comité Consultatif Départemental. « Il s'insère, précise David Morandea, directeur de la Sécurité et de la Prévention, dans la politique globale de sécurité mise en place sur la ville et résultant d'un diagnostic local établi en 2014 ».

« Le dispositif de vidéo-protection intègre un mécanisme de masquage automatique des zones privées, explique le policier municipal. « référent » du PCSU, on ne peut donc pas observer l'intérieur des immeubles d'habitation. L'enregistrement des images est conservé quinze jours. Mais ce délai peut être prolongé en cas d'enquête judiciaire ».



CONTACT

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Centre de Supervision Urbain

 04 42 18 19 3
9

 [VOIR LA FICHE](#)



ACTUALITÉS



PRÉVENTION, SOCIAL

Quand c'est non, c'est non !

À l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui se tient chaque année le 25 novembre, la Ville organise une série d'actions à destination de lycéens et...



SÉCURITÉ

Hôtel de Police au service de tous les Aubagnais

Après avoir présenté les équipes de « La Police des Aubagnais », nous ouvrons aujourd'hui les portes du nouvel Hôtel de Police qui fait la fierté des 85 agents de la Direction de la Police Municipale...



PRÉVENTION, SÉCURITÉ

... et le permis piéton

Le service prévention civile et routière de la mairie d'Aubagne, en partenariat avec l'association Prévention MAIF, propose une éducation au permis piéton.



PRÉVENTIO
N

Veille hivernale

Une veille saisonnière est activée du 1er novembre au 31 mars. Elle a pour objectifs de prendre des mesures préventives ou curatives pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux des populations et...